

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. MÉKINAC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-  
MÉKINAC**

Procès-verbal de la **séance ordinaire du Conseil** de la  
Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac, tenue à la  
salle des séances du Conseil situé au 1216 rue Principale, ce  
troisième jour d'août 2022 (03/08/2022) à compter de 19 heures et  
à laquelle sont présents les membres suivants :

Marlène Doucet      Émilie Doucet      Gaétan  
Beauchesne

Sont absents :

Lucie Geoffrion      Éric Beauchamp      Bernard Dumais

Tous formants quorum sous la présidence de Rita Dufresne,  
maire. Mme Sylvie Genois, greffière-trésorière, est aussi  
présente.

**Résolution 2022-08-143** Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Émilie Doucet  
Appuyé par Gaétan Beauchesne  
Et résolu d'adopter l'ordre du jour ci-dessous présenté.

1. Ouverture.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 06 juillet 2022.
4. Adoption des ratifications du comité de gestion du camping municipal du 26 juillet 2022
5. Présentation des comptes.
6. Demande au MTQ de baisser la vitesse à 70 km du kilomètre 19 au kilomètre 30.
7. Installation d'un point d'ancrage au Parc du Moulin.
8. Invitation Omnium de golf Mékinac.
9. Correspondance reçue concernant les permis location court terme.
10. Appartenance Mauricie achat calendriers historiques 2023.
11. DGL-CPA - Mandat d'audit.
12. Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment – Permis.
13. Avis de motion et dépôt du 1<sup>er</sup> projet règlement d'urbanisme #004D-UR-2022.
14. Signataire pour la convention d'aide financière du Ministère de l'Éducation du Québec.
15. Soumission Permafib – Patinoire.
16. Achat de 2 bollards silhouettes.
17. Varia -
18. Période des questions.
19. Levée de l'assemblée.

-Adoptée à l'unanimité-

**Résolution 2022-08-144** Adoption du procès-verbal de la  
séance ordinaire du 06 juillet 2022

Marlène Doucet propose, et il est résolu à l'unanimité des  
conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 06  
juillet 2022 tel que rédigé.

-Adoptée à l'unanimité-

**Résolution 2022-08-145** Adoption des ratifications du comité de gestion du camping municipal du 26 juillet 2022

Gaétan Beauchesne propose, et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les ratifications des décisions du comité de gestion du camping contenu au procès-verbal du 26 juillet 2022 (Résolution 2022-07-029 à 2022-07-032 inclusivement).

-Adoptée à l'unanimité-

**Résolution 2022-08-146** Présentations des comptes

**ATTENDU** que pour l'approbation des comptes à payer du mois de juillet 2022 chacun des membres du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac a reçu un rapport exhaustif des dépenses pour cette période.

Émilie Doucet propose, et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter que des comptes au montant 71 779.64 \$ soient acceptés et payés.

-Adoptée à l'unanimité-

Je soussignée, Sylvie Genois, greffière-trésorière de la Municipalité de St-Roch-de-Mékinac, certifie que la Municipalité possède les fonds ou crédits nécessaires de l'ordre de 71 779.64 \$ sont disponible en date du 03 août 2022.

Sylvie Genois  
Greffière-trésorière.

**Résolution 2022-08-147** Demande au MTQ de baisser la vitesse à 70 km à partir du kilomètre 19 au kilomètre 30

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons beaucoup de plaintes de la part nos résidents qui vivent en bordure de la route 155 sur la vitesse des utilisateurs de la route qui ne semble pas respectée;

**CONSIDÉRANT QUE** la route 155 est une route sinueuse et très achalandée et ce, 24 heures sur 24;

**CONSIDÉRANT UN** haut volume d'accidents sur la route avec un taux de mortalité est très élevé;

**CONSIDÉRANT QUE** la route 155 est une route tant touristique que de travailleur forestier ou autre;

**CONSIDÉRANT QUE** nous voulons attirer les nouveaux résidents à venir s'installer dans notre municipalité et que le conseil municipal de Saint-Roch-de-Mékinac a à cœur la sécurité de ses citoyens ainsi que des utilisateurs de cette route.

**EN CONSÉQUENCE**, Gaétan Beauchesne propose, et il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander au MTQ de réduire la vitesse à 70 km du kilomètre 19 jusqu'au kilomètre 30.

-Adoptée à l'unanimité-

**Résolution 2022-08-148** Installation d'un point d'ancrage au Parc du Moulin

Émilie Doucet propose, et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la dépense pour l'installation d'un point d'ancrage afin de tendre le câble de départ pour l'étape 2 pour la compétition de la Classique Internationale de canots de la Mauricie au coût de 455 \$ plus taxes.

-Adoptée à l'unanimité-

**Résolution 2022-08-149** Invitation Omnium de golf Mékinac

Gaétan Beauchesne propose, et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une commandite de 300 \$ pour l'Omnium de golf Mékinac qui se tiendra le 24 août 2022, au Club de Golf le Saint-Rémi, 'Lac-aux-Sables'.

-Adoptée à l'unanimité-

**Résolution 2022-08-150** Correspondance reçue concernant les permis location court terme

**ATTENDU** la correspondance de Julie Caouette, Karl Forest, Joanie Forest & Jonathan Rajotte, concernant le quota d'hébergement touristique dans leur zone;

**ATTENDU** la correspondance de Christian Boisvert ainsi que Cathy et Éric Paquet concernant les permis de location à court terme dans des zones que le règlement ne permet pas.

Gaétan Beauguesne propose, et il est résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité n'apportera aucune modification à ce règlement d'urbanisme.

-Adoptée à l'unanimité-

**Résolution 2022-08-151** Appartenance Maurice - Achat calendrier historiques 2023

Gaétan Beauguesne propose, et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat de 20 calendriers au coût de 10 \$ chacun.

-Adoptée à l'unanimité-

**Résolution 2022-08-152** DGL-CPA - Mandat d'audit

**ATTENDU** que DGL-CPA, société de comptables professionnels agréés, auditeur pour la municipalité, nous avise qu'ils sont dans l'impossibilité d'effectuer le mandat d'audit du rapport financier pour l'exercice qui se terminera le 31 décembre 2022.

Marlène Doucet propose, et il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander des soumissions à d'autres cabinets comptables qui se spécialisent dans l'exécution d'audit des municipalités.

-Adoptée à l'unanimité-

**Résolution 2022-08-153** Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment

Gaétan Beauguesne propose, et il est résolu à l'unanimité des conseillers, d'accepter le dépôt du rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment pour le mois de juillet 2022.

-Adoptée à l'unanimité-

**Gaétan Beauguesne, conseiller par la présente :**

- Donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 004D-UR-2022 modifiant les grilles des spécifications de plusieurs zones du règlement de zonage 2015-07-003;
- Dépose le premier projet de règlement numéro 004D-UR-2022, règlement modifiant les grilles des spécifications de plusieurs zones du règlement de zonage 2015-07-003.

**Résolution 2022-08-154** Signataire pour la convention d'aide financière du Ministère de l'Éducation du Québec

Émilie Doucet propose, et il est résolu à l'unanimité des conseillers, d'autoriser Rita Dufresne, mairesse et/ou Sylvie Genois, directrice générale, à signer la convention financière avec la Ministère de l'Éducation du Québec pour la réfection de la patinoire.

-Adoptée à l'unanimité-



**Résolution 2022-08-155**      Soumission Permafib - Patinoire

**ATTENDU** la soumission no SH2020-121 R01 de Permafib au coût 68 370.48 \$ (taxes en sus) pour l'achat de bandes de patinoire, porte pour joueurs et pour machinerie, grillage, installation et livraison incluse.

Marlène Doucet propose, et il est résolu à l'unanimité des conseillers, d'accepter cette soumission et d'octroyer ce contrat conditionnellement à la signature de la convention d'aide financière avec MEQ

-Adoptée à l'unanimité-

**Résolution 2022-08-156**      Achat de 2 bollards silhouettes

Émilie Doucet propose, et il est résolu à l'unanimité des conseillers, d'autoriser la dépense pour l'achat de deux (2) bollards silhouette recto verso.

-Adoptée à l'unanimité-

Émilie Doucet propose, et il est résolu à l'unanimité des conseillers, d'autoriser la levée de l'assemblée. Il est 20 heures 11.

\_\_\_\_\_  
Rita Dufresne, mairesse

\_\_\_\_\_  
Sylvie Genois, Greffière-trésorière

*« Je, Rita Dufresne, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*